

Image not found or type unknown



Comment se défaire d'un bail commercial?

Par **JCS**, le **12/11/2014** à **21:31**

Bonjour,

Je loue actuellement un local commercial que je souhaiterais quitter car la baisse d'activité ne me permet plus de subvenir aux charges. Le bail stipule que je devrai 6 mois de loyer HT (5200€ x 6 !!!) si je quittais le local, même à la fin d'une période triennale.

On m'a dit que cela n'était pas légal, auquel cas le bail serait caduque. Est-ce vrai?

Merci pour votre aide.